

Adresse des travaux :
451 RTE DE MARTEL
Cadastré : E1947

Affaire suivie par :

Vanessa RONC

DESTINATAIRE

Monsieur Cliff ZIEGLAIRE
451 Route de Martel
47450 COLAYRAC - SAINT CIRQ

Objet : Création d'un local agricole de 68m²

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 29 mai 2024.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ, nous vous avons notifié par mail, un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.



Ce courrier électronique transmis avec accusé de réception vous a été présenté en date du 29 février 2024.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 29 février 2024 et soit jusqu'au 29 mai 2024, pour présenter en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ
Le 27 juin 2024
Le Maire



Pascal DE SERMET